

Écoles primaires Les Primevères-Jouvence

Assemblée générale des parents

Séance ordinaire

Mercredi 6 septembre 2023 à 19h au gymnase de l'école Les Primevères

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue de la présidente du conseil d'établissement et de la direction
2. Désignation d'un ou d'une secrétaire de l'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 7 septembre 2022
5. Informations générales sur l'école et la rentrée scolaire
6. Réalisations de l'année 2022-2023 et rapport annuel du conseil d'établissement
7. Rôle et responsabilités du conseil d'établissement et des comités
8. Adoption de la procédure d'élection
9. Élection des membres du conseil d'établissement
10. Élection du délégué et du substitut au comité de parents
11. Organisme de participation des parents (OPP)
12. Formation du comité de parents utilisateurs des services de garde
13. Questions de parents
14. Levée de l'assemblée

Après la levée de l'assemblée, les parents élus au conseil d'établissement sont invités à une courte rencontre pour fixer et préparer la prochaine séance du conseil.

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue de la présidente du conseil d'établissement et du directeur

M^{me} Catherine Fournel ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux parents. Les membres de la direction souhaitent également la bienvenue aux parents et Mme Julie Boulanger, nouvelle directrice de l'école Les Primevères, profite de l'occasion pour se présenter aux parents présents.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire de l'assemblée

La présidente de l'assemblée, M^{me} Catherine Fournel, indique que le rôle de secrétaire d'assemblée est habituellement confié à la direction adjointe. Il est donc proposé que M^{me} Alexandra Therrien, directrice adjointe à l'école Les Primevères Jouvence, agisse à titre de secrétaire de l'assemblée. Proposition faite par M^{me} Catherine Fournel et secondée par Mme Christiane Soucy.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Mohamed Diallo d'adopter l'ordre du jour, secondé par M^{me} Julie Drapeau.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 7 septembre 2022

M^{me} Catherine Fournel présente le procès-verbal de l'assemblée générale des parents du 7 septembre 2022. Mme Nadine Poulin propose l'adoption du procès-verbal et est secondée par Mme Amélie Bolduc

5. Informations générales sur l'école et la rentrée scolaire

Mme Alexandra Therrien présente les détails sur la rentrée.

- Cet été, il n'y a pas eu de travaux majeurs dans nos deux établissements. Toutefois, des travaux routiers devant l'école Primevères viennent tout juste de prendre fin. L'objectif était de sécuriser les corridors scolaires autour de nos écoles. Ainsi la rue Félix-Antoine Savard est désormais à sens unique et le débarcadère des autobus a été élargi. Elle profite de l'occasion afin de rappeler l'importance de faire preuve de prudence lors de nos déplacements en voiture près de nos écoles.
- Encore cette année, le camp de jour a eu lieu à l'école Les Primevères.
- Quant à la rentrée scolaire, nous avons eu la chance de vivre un bel accueil. Le thème de la rentrée est : *Tous ensemble pour aller plus loin!* Il s'agit de la vision que l'équipe a choisie pour notre école dans le cadre de la refonte de notre projet éducatif.
- Elle précise que les rencontres de parents pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année auront lieu le 13 septembre à Primevères et le 14 septembre à Jouvence. Afin de permettre aux parents ayant plusieurs enfants à l'école

d'assister à plus d'une rencontre, elles se tiendront à des heures différentes selon les cycles. Les parents recevront toutes les informations par courriel.

- En ce qui concerne la pénurie de personnel, nous avons réussi à combler tous nos postes et contrats du côté du corps enseignant. Cependant, nous sommes toujours en recrutement pour pourvoir certains postes au service de garde à Primevères.

6. Réalisations de l'année 2022-2023 et rapport annuel du conseil d'établissement

Mme Alexandra présente quelques réalisations de 2022-2023:

- Nouvelle mesure annexe 49
- Poursuite du programme d'aide individualisée
- Reprise des activités parascolaires
- Vente d'articles aux couleurs de nos équipes sportives : Les Diablos
- Taux de réussite pratiquement inchangés aux examens du Ministère malgré le contexte des dernières années

M^{me} Catherine Fournel présente ensuite le rapport annuel du conseil d'établissement 2022-2023. Le rapport annuel se trouvera sur le site Internet de l'école Les Primevères-Jouvence.

7. Rôle et responsabilités du conseil d'établissement et des comités

Mme Julie Boulanger présente le rôle et les responsabilités du conseil d'établissement et des comités. Elle précise également les modalités et la fréquence des rencontres.

Alexandra précise que les membres du conseil disposent de deux pouvoirs :

- Adoption : Des modifications sont possibles séance tenante.
- Approbation : L'équipe-école présente une proposition et les membres du conseil peuvent alors l'approuver ou la refuser. Ils ne peuvent pas la modifier.

Mme Julie Boulanger confirme que quatre postes au conseil d'établissement sont à combler (*deux postes pour l'école Jouvence et deux postes pour Les Primevères*) et que les mandats sont d'une durée de deux ans.

Elle invite les parents à consulter les ressources disponibles le site du gouvernement au sujet du fonctionnement d'un conseil d'établissement.

Un parent demande quelle est la durée habituelle des rencontres. Mme Catherine Fournel répond que les rencontres sont habituellement de 19h30 à 21h30 (les membres seront consultés au sujet des modalités des rencontres lors de la 1^{re} rencontre, le 19 septembre prochain). Elle précise que lorsqu'il est 21h30 et qu'il reste des points à l'ordre du jour qui n'ont pas encore été traités, les membres sont

consultés afin de décider si la rencontre se poursuit ou si les points seront traités lors de la prochaine rencontre du conseil.

8. Adoption de la procédure d'élection

Mme Julie présente la procédure d'élection respectant le code Morin. La procédure est approuvée à l'unanimité.

Élection du président d'élection

Mme Julie Boulanger agira à titre de présidente d'élection. Proposition faite par Mme Nadine Poulin, secondée par M^{me} Julie Drapeau.

Élection de la secrétaire d'élection

M^{me} Alexandra Therrien agira à titre de secrétaire d'élection. Proposition faite par Mme Émilie Lehoux, secondée par Mme Audrey Lamontagne.

9. Élection des membres du conseil d'établissement

Mme Julie Boulanger rappelle qu'il y a un deux postes pour représenter l'école Jouvence et deux postes pour représenter l'école Les Primevères. Ces mandats sont d'une durée de deux ans.

Au total, il y a six propositions durant l'assemblée :

- M^{me} Sabrina Beaupré, école Les Primevères
- Mme Julie Genest-Gaumont, école Les Primevères
- Mme Delphine Talamona, école Les Primevères
- Mme Julie Drapeau, école Les Primevères
- Mme Élise Brochu, école Les Primevères
- M. Aurélien Dupuy, école Jouvence

M. Dupuy est élu par acclamation.

Nous allons en élection pour les postes vacants à Primevères et pour le poste vacant à Jouvence.

Après le dépouillement des votes, voici les membres élus :

Mandat de deux ans

- Mme Julie Genest-Gaumont, école Les Primevères
- Mme Delphine Talamona, école Les Primevères
- Mme Julie Drapeau, école Les Primevères

Mme Nadine Poulin propose la fin de la période d'élection, Mme Rosine Kabindigiri appuie.

10. Élection du délégué et du substitut au comité de parents

Mme Andrée Jobidon propose que l'élection du représentant au comité de parents ait lieu lors de la première rencontre au conseil d'établissement. Mme Nadine Poulin appuie la proposition.

11. Organisme de participation des parents (OPP)

Mme Catherine Fournel explique ce qu'est un OPP. Elle précise que les pouvoirs de ce comité sont habituellement délégués aux membres du conseil d'établissement.

Mme Andrée Jobidon propose de déléguer ces pouvoirs aux membres du conseil d'établissement, secondée par Mme Amélie Bolduc.

12. Formation du comité de parents utilisateurs des services de garde

Il est proposé par M. Aurélien Dupuy de déléguer ces pouvoirs aux membres du conseil d'établissement, tout en laissant la possibilité de mettre sur pied un sous-comité au besoin. Il est secondé par Émilie Lehoux.

13. Questions de parents

Il n'y a pas de question. Cependant, Mme Julie Boulanger invite les parents qui ont des questions en cours d'année à communiquer avec les membres de l'équipe-école.

14. Levée de l'assemblée

Mme Catherine Fournel remercie les personnes présentes, demande aux nouveaux membres du conseil d'établissement de rester et annonce la levée de l'assemblée à 20h25.

La levée de l'assemblée est proposée par M^{me} Nadine Poulin, secondée par Mme Christiane Soucy.

Alexandra Therrien, secrétaire